

aussi vils pour faire fortune aux dépens de ses concitoyens, ose accuser ses adversaires de pratiquer la corruption ?

Que dire d'un homme qui se donne comme le champion des ouvriers et des charretiers en particulier quand il se fait une fête de faire patir le charretier qui ira lui demander son pain ment quand il prend tous les moyens pour enfoncer un brave homme du peuple.

INTRIGUES ET MAUVAISE FOI.

Monsieur le Rédacteur,

Malgré ma répugnance, je cède à l'impulsion de ma conscience et je me sens forcé de faire connaître un homme qui veut spéculer avec une classe de la société et s'en faire un jouet comme il s'est fait un jouet de moi-même, aussi longtemps que j'ai pu servir ses intérêts. Cette fois, ce n'est plus une famille qu'il veut plonger dans la misère ; c'est tous les ouvriers de Montréal que M. Lanctôt, comme président de la grande association veut traiter de la même manière qu'il ma traité moi-même dans la transaction que j'ai eue avec lui.

Comme elle ne me regarde pas exclusivement mais que les intérêts de la cité de Montréal y sont gravement concernés, je dois faire connaître les infamies de M. Lanctôt en cette occasion.

Il se dit le père du peuple ; il n'en est que la sangsue et pour le prouver je vous autorise à publier les lettres ci-jointes ainsi que la déclaration qui suit.

Comme homme du peuple, je me borne maintenant à mettre le peuple en garde contre cet intrigant qui ruinera les ouvriers trop confiants.

Si l'on doute de mes avancés que l'on vienne me voir à l'hôtel de M. Fabien Villeneuve, No. 131, rue St. Paul, vis-à-vis le marché, où je donnerai de plus amples détails.

JÉRÉMIE SINOTTE.

Déclaration assermentée de M. Sinotte.

J'avais acquis une carrière de *flagstone* à Coaticook de MM. Ricard et Trudeau.

Comme je pensais que cette carrière pourrait être utile à quelque chose, j'offris à la corporation de Montréal d'en prendre la moitié pour rien et de me donner ce qu'elle jugerait raisonnable pour l'autre moitié. Les choses allant trop doucement, je résolus de voir personnellement quelques membres du conseil et je fus, par hasard, présenté à M. Lanctôt, qui me promit de s'occuper de la chose. Il y eut divers pourparlers.

Un jour M. Lanctôt m'écrivit qu'il viendrait lui-même visiter ma carrière dans quinze jours, parce que ses occupations ne lui permettaient pas d'y aller avant. Et pourtant, voilà que je vois arriver M. Lanctôt chez nous le lendemain même. C'est que le soir même qu'il m'avait écrit, M. Lanctôt, en sa qualité de Conseiller de Ville, avait su que le Comité des chemins

avait décidé de venir visiter ma carrière dans huit jours.

M. Lanctôt mangea à ma table, fut plein d'égards pour ma femme, caressa mes enfants, m'accabla de compliments, et visita ma carrière. Il me proposa alors de la lui vendre. Je suis riche, dit-il, j'ai des biens à Laprairie ; j'en ai à Montréal pour répondre. Comment me vendrez-vous votre carrière ? Je puis faire votre fortune. Je suis le favori du Maire. Il m'appelle son petit Baptiste, son petit fils ; j'obtiens de lui tout ce que je veux.

Je consentis à lui donner la moitié de ma mine gratis, plus 100 arpents de terre et le restant de la mine pour \$1,000 comptant.

M. Lanctôt m'offrit \$600 comptant et le restant dans quelques mois. J'acceptai, et à la force d'instance, il me fit passer immédiatement une promesse de vente.

Aussitôt qu'il fut rendu à Montréal, il m'envoya télégrammes sur télégrammes pour m'engager à m'y rendre. J'y fus, et il me reçut comme on reçoit un prince. Nous allâmes chez un notaire de la rue Ste. Thérèse et nous passâmes la vente. Quoiqu'il n'eut pas d'argent, il me demanda de lui donner quittance. Car, dit-il, il faut que je présente le contrat au maire. J'aurai de la corporation aujourd'hui l'argent nécessaire et je vous le donnerai ce soir ou demain.

En conséquence, il me donna son bon pour \$600 payable à demande et un billet de \$400 payable dans 4 mois. J'acquittai donc M. Lanctôt, sans avoir eu un sou. Le soir, je lui demandai mon argent. Il me dit que le maire et les conseillers étaient des gamins ; qu'ils n'avaient pas voulu lui donner d'argent.

Je fus forcé, faute de mieux, d'accepter trois billets de M. Lanctôt, de manière à ce qu'au lieu de \$600 comptant et \$400 plus tard, il me donnait \$1100 à crédit, savoir un billet de \$400 à 3 mois ; un billet de \$400 à 4 mois et un billet de \$300 à 5 mois. Son père était l'endosseur.

J'allai négocier ces billets à Longueuil. J'en vendis un de \$400 pour \$350 à M. Deslaurier ; et je devais en vendre un autre à M. Bousquet et prendre pour \$300 de poêles chez M. Cusson pour le croisième. Mais ces deux derniers eurent la précaution, auparavant, d'aller aux informations et quand je me rendis pour conclure mon marché, ils me répondirent que ces billets ne valaient pas deux sous.

Je voulus les négocier à Laprairie ; personne n'en voulut.

Je revins à Montréal, fis le tour des banques, des maisons de courtier et d'échange, on me répondit partout que ces billets ne valaient rien.

Alors, j'allai trouver M. Lanctôt et je lui dis : Donnez-moi \$500 d'ici à quatre jours comptant, et je vous remets vos deux billets de \$400.

C'est bien, me répondit M. Lanctôt. Donnez-moi l'un de ces billets ; je vais le faire escompter chez un ami et vous rapporter vos \$500. M. Lanctôt sortit et je ne revis plus jamais le billet. A force d'instances, je le forçai, au bout de quinze jours, à me donner un reçu du billet qu'il m'avait enlevé.